

0185-7413

83/65

INIS-mf--9619

NOTES FOR AN ADDRESS

BY THE HONOURABLE JEAN CHRETIEN,  
MINISTER OF ENERGY, MINES AND RESOURCES

TO THE

CANADIAN NUCLEAR ASSOCIATION ANNUAL INTERNATIONAL CONFERENCE

MONTREAL, MONDAY, JUNE 13, 1983

## Electricity - A Great Asset for Canada

Good afternoon, ladies and gentlemen. I am pleased to have this opportunity to talk to you about a great national asset in Canada's energy policy, namely electricity. I know that oil and gas have had more attention up to now, but the Government of Canada is very much aware of the importance of electricity to the Canadian economy, and I want to reaffirm the government's support for electricity exports.

Electricity has a long history in Canada. My home town, Shawinigan, is the site of one of Canada's first hydro-electric plants. Deliveries began in 1901. Two years later, the first transmission line to Montreal was built. That one-hundred and thirty-five kilometre wood-pole line was the longest in the world at the time, and had the highest voltage - some 50 000 volts.

We have come a long way in Canada since then. In fact the goals outlined in the National Energy Program - security, fairness, and opportunity for Canadians - have largely been achieved in the case of electricity, and there are even greater opportunities ahead. Canada will remain one of the world's leading users of electricity.

Canada has the good fortune of being able to produce electricity from a variety of sources. Hydro, coal, and uranium account respectively for 70, 20, and 10 per cent of our electricity. There is an abundant and economic resource base in Canada for each of these, so electricity provides Canadians with security of supply.

Electricity is a viable energy supply option in every region of the country. Almost all Canadians have access to it at costs which are and will remain among the lowest in the world. So fairness in energy supply and reasonable cost is assured.

Finally, electricity offers opportunity for all Canadians. Electricity projects are a force for regional development and employment in both the construction and operational phases. Electricity is a provincially controlled energy form using Canadian resources and Canadian technology. The provincial electrical utilities possess the hands-on experience for both domestic and export use. Canada's proven expertise in designing and building

generating stations using hydro, coal, or nuclear sources is an essential skill that we export all over the world. Because of Quebec's experience in electricity, Montreal is one of the great world centres of this industry.

I want to assure you that the federal role in electricity will be one which supports provincial initiatives to develop this great energy carrier for the benefit of all Canadians. If we have surplus electricity that can be exported to bring net benefit to Canadians, we will encourage such exports. We will also encourage interprovincial connections and cooperation in cases of mutual benefit.

#### Electricity in the Domestic Energy Scene:

Electricity costs in Canada are among the lowest in the world. Consumers in most of Canada pay about 4 cents for a kilowatt-hour of electricity. The comparable cost in Germany is about 8 cents, in Japan about 10 cents, and in New York City close to 15 cents.

Cheap, abundant electricity can be a great attraction for many industries, such as aluminium and other resource processing industries which use large amounts. The continuing expansion of the aluminium industry here in Quebec is due to the great hydro resources in this province and Hydro-Quebec's ability to deliver them competitively.

Electricity is a finished industrial product in its own right. It represents considerable upgrading of Canadian resources. It also serves as a versatile and highly productive input to industrial processes. About 50 per cent of Canada's electricity goes to industrial uses, the rest to domestic and commercial. The enhanced use of electricity in industry will be one of the keys to increased productivity and hence to employment opportunities for Canadians.

Because of its versatility, electricity is not necessarily in competition with energy conservation. Electricity use can often contribute to conservation. When buildings are well insulated to conserve heat, electricity is often the most efficient heat source, because of the relatively low capital cost of electrical heating equipment in the buildings, and the ease and efficiency with which it can be controlled.

Some electricity sources, such as hydro and nuclear projects tend to be relatively high in capital

costs. But once they are up and running, the fuel is either free or very cheap, and the unit costs remain stable over time. Thus lifetime costs are not only favourable, but predictable. Just look at the low costs of electricity from Canadian hydro and nuclear plants that were completed ten years ago.

Because of the downturn in economic growth we have had recently, there is a surplus of electrical capacity in most parts of Canada. While this may seem expensive to carry, it is a lot cheaper than brownouts and shortages. It has often been stated that "No power is as expensive as no power", but this is a lesson Canadians have not yet had to learn by experience. When we flick the switch in Canada, the electricity is there. And we should not forget that eventually there will be a need for new generating facilities to power Canada's further economic development.

### The Nuclear Industry

Let me turn now to a subject of immediate interest to this gathering, the nuclear industry in Canada.

The performance of the Candu reactors in Ontario continues to lead the world. During 1982, five of the top ten places for annual capacity factor - your industry's measure of performance - were taken by Ontario Hydro's Candus. The Bruce 3 unit was in first place with 96.9 per cent. This is a remarkable achievement.

These reactors are a credit to the designer, AECL, the builder/operator, Ontario Hydro, and to Canadian companies who make their components. It shows what good things can happen when the federal government and the provinces cooperate. It also shows that Canadian suppliers of high technology equipment are second to none.

These CANDU reactors provide more than a third of Ontario's electricity, worth a billion dollars a year, and keep its electricity costs highly competitive. They save Ontario users about \$400 million each year because they are cheaper than the alternative of using imported coal.

You heard this morning of the start-up of the four CANDU 600 Megawatt reactors in New Brunswick, Quebec, Korea, and Argentina. With the fifth Candu unit at Pickering, more than 3 000 megawatts of CANDU capacity has come into service this past year. Personnel from AECL worked closely with the customer in each location to bring all five reactors into operation successfully and quickly.

The standardized CANDU 600 export-model units will show that CANDU can operate effectively outside of the Ontario system. They should enhance the export potential of CANDUS generally, proving that the CANDU fuel cycle is an efficient energy system which can provide industrial benefits to the customer country.

I was at the opening ceremony for Wolsung in Korea a couple of months ago. The Koreans are pleased with the very fast construction time of that plant, and with its rapid and successful commissioning. Once the first CANDU has operated successfully for a while, we hope we can put at least one more CANDU on the Wolsung site.

As well, a Canadian inspection team has recently returned from the two-unit CANDU project in Romania. The Romanians are going ahead with construction at Cernavoda. I hope that financial questions will soon be resolved, and that AECL and the Canadian Nuclear industry will be back at work on that project.

I will be going to the official opening of the Point Lepreau CANDU unit in New Brunswick in a few weeks. This bold venture launched by New Brunswick with the support of the Canadian government is now generating benefits for all the parties involved. The plant was started up very efficiently and ran in April with a capacity factor of 88 per cent. One third of its output goes to utilities in New England from what I understand.

One might ask, if everything about the CANDU is so wonderful, what is the problem with Canada's nuclear industry? The answer is simple: despite the excellence of the product and its attractiveness over the longer term, there is not much market for the next few years, either in Canada or abroad, not enough to keep the industry fully occupied. Yet we will need the industry's capability to serve Canada's needs for new capacity in the late 1990's, and to respond to what we expect is an increased demand abroad.

There is no easy solution to this problem, which also affects the nuclear industry of the other reactor supplier countries. AECL is working closely with the nuclear industry and the nuclear utilities, to identify the essential technologies and human resources which will be needed to respond effectively to new reactor orders. In the meantime, we must compete for the opportunities that do exist at home and abroad.

The Canadian government has great confidence in the CANDU system and will strongly support the industry's effort to develop market opportunities. We will work hard to meet the competition on reactor financing. We believe, however, that competition should be based not on the degree of concessional financing but on the technical and economic merits of the reactor system. Canada is working within the OECD to develop a reasonable international approach to financing of nuclear generating stations. On those grounds, CANDU should win a significant share of the market.

Canada's nuclear exports are for peaceful purposes only. Our policy requires a commitment to peaceful non-explosive uses of nuclear energy and the acceptance of fullscope international safeguards. Canada has entered into nuclear cooperation agreements with a wide range of countries. These allow us to follow the progress of Canadian origin materials, equipment, and technology through all phases of the nuclear fuel cycle. The principles of these policies still apply. We are working with our nuclear partners to implement them in a reliable and predictable manner.

#### Electricity Exports

Although Canada supplies only 1 per cent of the United States electricity requirement, it is a billion-dollar-a-year-export product for us, with benefits spread across the country. Until recently, these exports consisted almost entirely, of interruptible and short-term exchanges, based on existing hydro and coal-fired capacity. Utilities on both sides of the border have developed experience and confidence in such electricity trade.

There now appears to be some opportunities for longer-term exports from dedicated or pre-built hydro, coal or nuclear plants in Canada.

Pre-building export facilities in advance of Canadian need is particularly attractive. It shares the benefits of power with our neighbours in the early years, and then allows Canada to recuperate an effective generating source, already partially paid for, when Canadian needs require it.

These export opportunities exist in virtually every region of Canada, from hydro plants in British Columbia, Manitoba, Quebec, and Labrador, from coal-fired plants on the Prairies, from nuclear plants in Ontario and New Brunswick, and perhaps even from tidal power in Nova Scotia.

In New Brunswick, which had electricity export revenues of \$113 million last year, a second CANDU unit at Point Lepreau is under discussion with utilities in New England, who would receive most of its output. The federal government is strongly supportive of this venture.

In Quebec, there are abundant hydro resources to be developed. Export of surplus hydro power already brings Quebec important revenues - \$474 million last year. Recently signed contracts will increase their value even further. There may be still further opportunities for longer-term firm exports based on dedicated capacity. The federal government will continue to support such efforts. We believe there is room in the market for the diversity and security that a combination of nuclear and hydro power could provide.

The federal government encourages the provinces to work with their provincial utilities in examining all the possibilities for export of electricity, and for mutually beneficial interchanges with each other. I want to stress, however, that while the opportunities for long-term electricity export may be there, they will not be easy to develop. We have the supply capability, but the market will be driven by demand.

It will take difficult negotiations to ensure the financing, to satisfy our customers that the supply will be reliable over the life of the contract, and to convince ourselves that the demand can be maintained. I believe we can leave to the creativity of our utilities and financial institutions the task of negotiating an innovative and equitable sharing of the benefits and risks. I might emphasize that the Government of Canada is prepared to provide support for export projects, but we believe these projects should only proceed on a fully commercial basis. We have no intention of subsidizing electricity exports.

### Policy Approaches

Finally, let me turn to some of the questions with respect to federal policy which must be addressed in questions of firm electricity exports for the longer term.

The existing federal policy administered by the National Energy Board, allows for long-term firm export contracts and makes specific provisions for the pre-building of facilities in Canada for initial export of their output to the United States.

Canada has an excellent record of reliability on electricity exports. No contract for electricity export has ever been interrupted. We are prepared to reaffirm our policy for long-term power exports, and to look at the possibility of providing even further assurances should these be necessary. Indeed, it should not be difficult to provide firm guarantees for plants that would not otherwise be built, or would not be built at a given time, as such projects would be clearly surplus to Canadian need.

In summary, Canada has a great national asset in its ability to generate electricity economically from its abundant hydro, coal, and uranium resources.

We have a nuclear industry with an excellent product. Despite lack of new orders for now, the Candu will be a competitive force, when the reactor market recovers.

Canada has a proven record of reliability for electricity trade with the United States. There appears to be some opportunities for plants in Canada dedicated to export which would be of mutual benefit to both countries. The federal government is prepared to work closely with the provinces to develop projects which will be attractive to customers across the border.

The concept of firm longer-term large scale exports of power from dedicated or pre-built facilities is a relatively new one for both countries. However, where we can identify mutual benefits of sufficient scale, I feel sure that we can also overcome the obstacles in the way. I look forward to working with you on this challenge.

Thank you.



NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE  
L'HONORABLE JEAN CHRÉTIEN,  
MINISTRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES  
À L'OCCASION DE LA  
CONFÉRENCE INTERNATIONALE ANNUELLE DE  
L'ASSOCIATION NUCLÉAIRE CANADIENNE,  
À MONTRÉAL, LE LUNDI 13 JUIN 1983

## L'électricité: un atout précieux pour le Canada

Bon après-midi, Mesdames et Messieurs. Je me réjouis de l'occasion qui m'est donnée de vous parler d'un des atouts les plus précieux de la politique énergétique canadienne, l'électricité. Je sais que jusqu'à présent, le pétrole et le gaz ont davantage retenu l'attention, mais le gouvernement du Canada est très conscient de l'importance de l'électricité pour l'économie canadienne. Je désire également réaffirmer l'appui que le gouvernement accorde aux exportations d'électricité.

L'exploitation de l'électricité est loin d'être un phénomène récent au Canada. Dans ma ville natale, Shawinigan, on retrouve une des premières centrales hydro-électriques construites au Canada. Les livraisons d'électricité y ont commencé en 1901. Deux ans plus tard, on construisait la première ligne de transport vers Montréal. À l'époque, cette ligne de 135 kilomètres, soutenue par des poteaux en bois, était la plus longue au monde et avait la plus haute tension, environ 50 000 volts.

Nous avons fait beaucoup de progrès depuis. En fait, les objectifs énoncés dans le Programme énergétique national, à savoir la sécurité, l'équité et la participation canadienne, ont été atteints en grande partie dans le cas de l'électricité, et des possibilités encore plus grandes s'offrent à nous. Le Canada demeurera un des principaux pays consommateurs d'électricité dans le monde.

Le Canada a la chance de pouvoir produire de l'électricité à partir de diverses sources. Les turbines hydrauliques, le charbon et l'uranium fournissent respectivement 70, 20 et 10 % de notre production d'électricité. Pour chacun de ces modes de production, nous disposons d'un capital-ressources abondant et économique, de sorte que l'électricité contribue à garantir la sécurité de l'approvisionnement des Canadiens.

L'électricité peut être utilisée comme source viable d'énergie dans toutes les régions du pays. Presque tous les Canadiens ont accès à l'électricité, à des coûts qui sont et qui resteront parmi les moins élevés au monde. C'est ainsi que nous en arrivons à une répartition équitable de l'énergie qui, en plus, peut être obtenue à un prix raisonnable.

Enfin, l'électricité ouvre des possibilités à tous les Canadiens. La construction et l'exploitation

des installations favorisent l'expansion régionale et l'emploi. L'électricité est une forme d'énergie qui relève de la compétence des provinces et que l'on exploite en faisant appel à des ressources et à des techniques canadiennes. Les services provinciaux d'électricité possèdent toute l'expérience nécessaire pour utiliser ici ou exporter cette source d'énergie. La compétence du Canada dans le domaine de la conception et de la construction des centrales hydro-électriques, thermiques ou nucléaires est maintenant reconnue et mise à contribution partout dans le monde. La grande expérience du Québec dans ce domaine a fait de Montréal un des principaux centres internationaux de cette industrie.

Soyez assurés que, dans ce secteur d'activité, le gouvernement fédéral appuiera les initiatives provinciales, de manière à ce que cette ressource énergétique essentielle soit exploitée dans l'intérêt de tous les Canadiens. Nous encouragerons l'exportation de l'électricité dont nous n'avons pas vraiment besoin au Canada et que nous pouvons exporter avantageusement. Nous favoriserons également les interconnexions et la collaboration entre les provinces, lorsque cela sera avantageux pour toutes les parties en cause.

#### L'électricité sur la scène énergétique canadienne

Les coûts de l'électricité au Canada sont parmi les plus modiques au monde. Dans la plupart des régions du Canada, le consommateur paie environ 4 cents pour un kilowattheure d'électricité, comparativement à environ 8 cents en Allemagne, 10 cents au Japon et près de 15 cents à New York.

Une électricité abondante et peu coûteuse peut constituer un important pôle d'attraction pour de nombreuses industries telles que l'industrie de l'aluminium et d'autres industries de traitement des ressources qui consomment beaucoup d'énergie électrique. L'industrie québécoise de l'aluminium doit son expansion à l'abondance des ressources hydro-électriques de la province et à la capacité de l'Hydro-Québec de transporter l'électricité à des coûts concurrentiels.

L'électricité est un produit industriel fini. Elle est l'aboutissement d'un traitement très poussé d'autres ressources canadiennes. Étant donné

qu'elle se prête avec souplesse à diverses utilisations et permet d'obtenir une grande productivité, on s'en sert dans plusieurs procédés industriels. L'industrie utilise près de la moitié de l'électricité produite au Canada; le reste va aux habitations et au secteur commercial. Un des meilleurs moyens d'accroître la productivité et, par conséquent, de créer de nouveaux emplois pour les Canadiens, est de rendre encore plus efficace l'utilisation de l'électricité dans l'industrie.

L'électricité est une forme d'énergie qui est flexible par nature; de ce fait, sa consommation ne va pas nécessairement à l'encontre des objectifs d'économie d'énergie. L'usage de l'électricité peut même souvent contribuer à l'économie d'énergie. Dans les bâtiments dotés d'une bonne isolation thermique, l'électricité est souvent la source d'énergie la plus efficace, parce que le coût des appareils de chauffage électrique est relativement faible et que le chauffage peut être réglé avec facilité et efficacité.

Les coûts en capital de certaines sources d'électricité, en particulier quand il s'agit de centrales hydro-électriques et nucléaires, sont généralement assez élevés. Mais une fois que la centrale est en marche, le coût unitaire de l'électricité demeure stable, puisque le combustible utilisé ne coûte rien ou presque. Aussi, les coûts de ces installations pendant toute leur durée utile sont non seulement favorables, mais également prévisibles. Il suffit pour s'en convaincre de considérer les coûts de l'électricité produite par les centrales canadiennes qui ont été construites il y a dix ans.

À cause du ralentissement économique des dernières années, la capacité de production d'électricité est excédentaire dans la plupart des régions du Canada. Le fait de maintenir en service une capacité de production inutilisée apparaîtra, aux yeux de certains, comme un gaspillage d'argent mais il est préférable d'avoir trop d'électricité que d'en manquer. On a souvent dit qu'il n'y a pas de pouvoir plus coûteux que l'absence de pouvoir. Cela, les Canadiens n'ont pas encore eu à l'apprendre d'expérience. Au Canada, il suffit d'actionner le commutateur pour avoir de l'électricité. N'oublions pas que nous aurons besoin tôt ou tard de nouvelles installations de production pour poursuivre l'expansion économique de notre pays.

## L'industrie nucléaire

Permettez-moi maintenant d'aborder un sujet qui intéresse directement les participants à cette conférence, l'industrie nucléaire du Canada.

De toutes les filières utilisées dans le monde, les réacteurs CANDU de l'Ontario continuent d'afficher le meilleur rendement. En 1982, parmi les dix centrales ayant le meilleur coefficient d'utilisation annuel, on comptait cinq CANDU de l'Hydro-Ontario. La centrale Bruce 3 occupait le premier rang, avec 96,9 %. C'est un rendement remarquable.

Ce résultat est tout à l'honneur du concepteur, l'EACL, du constructeur-exploitant, l'Hydro-Ontario, et des fabricants canadiens qui fournissent les parties composantes. Il démontre que la collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces peut produire des résultats très positifs. Il prouve également que les fournisseurs canadiens de matériel de haute technologie n'ont rien à envier à personne.

Ces réacteurs CANDU produisent plus du tiers de l'électricité ontarienne, ce qui équivaut à un milliard de dollars par année, et, grâce à eux, les coûts de l'électricité dans cette province demeurent très compétitifs. Ils épargnent aux consommateurs ontariens environ 400 millions de dollars par an, car ils sont moins coûteux que des centrales qui seraient alimentées en charbon importé.

Vous avez entendu parler ce matin du démarrage des quatre réacteurs CANDU de 600 MW au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Corée et en Argentine. Si l'on ajoute le cinquième réacteur CANDU installé à Pickering, plus de 3 000 mégawatts de capacité CANDU sont entrés en service depuis un an. À chaque endroit, des employés de l'EACL ont travaillé en étroite collaboration avec les clients, pour que les cinq centrales puissent être mises en service avec succès et rapidité.

Le modèle normalisé de 600 mégawatts destiné à l'exportation prouvera que le CANDU peut fonctionner efficacement ailleurs que dans le réseau ontarien. Il devrait accroître les possibilités d'exportation du CANDU en général et prouver que le cycle du combustible

CANDU est une filière efficace qui peut être avantageuse pour le pays client sur le plan industriel.

J'étais présent à la cérémonie d'inauguration de la centrale de Wolsung, en Corée, il y a quelques mois. Les Coréens se réjouissent de la très grande rapidité avec laquelle cette centrale a été construite et mise en service. Après que le premier CANDU aura fonctionné sans problème pendant un certain temps, nous espérons pouvoir installer au moins un autre réacteur au même endroit.

Par ailleurs, une équipe d'inspecteurs canadiens est récemment revenue de la Roumanie, plus précisément de Cernavoda, où le feu vert a été donné pour la construction d'une centrale CANDU à deux réacteurs. J'espère que les questions financières pourront être réglées en peu de temps, et que l'EACL et l'industrie nucléaire canadienne retourneront travailler à ce projet.

Dans quelques semaines, j'irai au Nouveau-Brunswick assister à l'inauguration de la centrale CANDU de Pointe-Lepreau. Cette entreprise audacieuse, lancée par le Nouveau-Brunswick avec l'appui du gouvernement canadien, procure déjà des avantages importants à toutes les parties en cause. Le démarrage de la centrale a été un succès; en avril, on a enregistré un coefficient d'utilisation de 88 %. On me dit qu'un tiers de la production de cette centrale est destiné à des services publics d'électricité de la Nouvelle-Angleterre.

Certains se demanderont: "Si tout va si bien pour le CANDU, où est le problème de l'industrie nucléaire canadienne?" La réponse est simple: malgré l'excellence du produit et l'intérêt qu'il présente à long terme, on n'entrevoit pas beaucoup de débouchés dans l'immédiat, ni au Canada ni à l'étranger, pas suffisamment en tout cas pour tenir toute l'industrie occupée. Pourtant, nous devons conserver les ressources de notre industrie, pour obtenir la capacité supplémentaire dont nous aurons besoin au pays à la fin des années 90 et faire face à l'augmentation de la demande à laquelle nous nous attendons de la part des pays étrangers.

Il n'existe pas de solution facile à ce problème, qui touche également l'industrie nucléaire des autres pays fournisseurs de réacteurs. L'EACL

travaille en étroite collaboration avec l'industrie nucléaire et les entreprises d'électricité, afin de déterminer les technologies et les ressources humaines dont nous aurons besoin pour livrer les nouvelles commandes. Entre temps, nous devons demeurer concurrentiels afin d'exploiter toutes les possibilités qui s'offrent à nous au pays et à l'étranger.

Le gouvernement canadien croit beaucoup en l'efficacité de la filière CANDU et appuiera fortement les initiatives de l'industrie pour trouver de nouveaux débouchés. Nous travaillerons avec acharnement pour faire face à la concurrence dans le domaine du financement des réacteurs. Nous croyons, cependant, que la compétitivité devrait reposer, non pas sur le degré de financement concessionnel, mais bien sur la valeur technique et économique de la filière. Au sein de l'OCDE, le Canada travaille à établir une méthode internationale acceptable pour le financement des centrales nucléaires. Dans ce contexte, le CANDU devrait s'approprier une part importante du marché.

Le Canada n'exporte de l'énergie nucléaire qu'à des fins pacifiques. Nous avons pour politique d'exiger que le pays client s'engage à utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques seulement et à se soumettre à un programme complet de garanties internationales. Le Canada a conclu des accords de coopération dans le domaine nucléaire avec un large éventail de pays. Ces accords nous permettent de surveiller de près l'utilisation des matériaux, de l'équipement et de la technologie d'origine canadienne à travers toutes les phases du cycle du combustible nucléaire. Les principes de cette politique continuent de s'appliquer. Nous travaillons avec nos partenaires dans le domaine nucléaire pour les appliquer de manière fiable et prévisible.

#### Exportations d'électricité

Le Canada ne remplit que 1 % des besoins d'électricité des États-Unis, mais cela représente des exportations annuelles d'un milliard de dollars, qui ont des répercussions favorables par tout le pays. Jusqu'à récemment, ces exportations étaient constituées presque entièrement d'énergie provenant de centrales hydro-électriques ou de centrales thermiques alimentées au charbon. Elles s'effectuaient à court terme et pouvaient être interrompues. De part et d'autre de la frontière, les services publics d'électricité ont

acquis de l'expérience et de la confiance dans ce genre d'échange d'électricité.

Il semble maintenant possible de prévoir des exportations d'électricité à plus long terme, à partir de centrales hydro-électriques, thermiques ou nucléaires canadiennes, construites exclusivement pour l'exportation ou construites en prévision de besoins à venir au Canada.

La construction d'installations de production d'électricité destinée à l'exportation mais en prévision de besoins à venir au Canada est une solution particulièrement intéressante. Elle rend possible le partage de l'énergie avec nos voisins au cours des premières années, et permet ensuite au Canada de récupérer une source de production efficace, déjà payée en partie, lorsqu'il en a besoin.

Il existe des possibilités d'exportation dans presque toutes les régions du Canada, qu'il s'agisse des centrales hydro-électriques de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Québec et du Labrador, des centrales au charbon des Prairies, des centrales nucléaires de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick et peut-être même des centrales marémotrices de la Nouvelle-Écosse.

Au Nouveau-Brunswick, où les recettes découlant des exportations d'électricité se sont chiffrées à 113 millions de dollars l'année dernière, un deuxième réacteur CANDU à Pointe-LePREAU fait l'objet de discussions avec une entreprise de services publics de la Nouvelle-Angleterre. Celle-ci obtiendrait la majeure partie de la production de cette unité. Le gouvernement fédéral appuie fortement ce projet.

Au Québec, il y a d'abondantes ressources hydrauliques à mettre en valeur. L'exportation d'hydro-électricité excédentaire procure déjà des revenus importants au Québec. Ces revenus se sont chiffrés à 474 millions de dollars l'année dernière. Les contrats conclus récemment augmenteront encore la valeur de ces exportations. On peut même prévoir d'autres possibilités d'exportation garantie à long terme à partir de capacités de production réservées. Le gouvernement fédéral continuera d'appuyer les efforts qui se feront en ce sens. Nous croyons qu'il y a place sur le marché pour la diversité et la sécurité



que pourrait permettre une combinaison d'énergie nucléaire et hydro-électrique.

Le gouvernement fédéral encourage les provinces à travailler de pair avec leurs services publics d'électricité pour examiner toutes les possibilités d'exportation d'électricité et toutes les possibilités d'échange pouvant procurer des avantages mutuels. Je soulignerai toutefois ceci: il existe effectivement des possibilités d'exportation d'électricité à long terme, mais il ne sera pas facile de les exploiter. Nous disposons de la capacité de production nécessaire, mais les conditions du marché dépendront de la demande.

Il faudra des négociations difficiles pour assurer le financement des exportations, convaincre nos clients de la sécurité de nos sources d'approvisionnement pendant toute la durée du contrat, et nous convaincre nous-mêmes qu'il est possible de maintenir la demande. Selon moi, nous pouvons avoir confiance dans la créativité de nos entreprises d'électricité et de nos établissements financiers, et leur laisser le soin de négocier un partage nouveau et équitable des avantages et des risques de ces projets. Je pourrais souligner que le gouvernement du Canada est prêt à participer à des projets d'exportation au besoin. Nous croyons cependant que ces projets devraient se réaliser d'une façon strictement commerciale. Le gouvernement n'a pas l'intention de financer l'exportation de l'électricité.

#### Politique de l'électricité

Pour terminer, permettez-moi d'aborder quelques-unes des questions qui se rattachent à la politique fédérale et dont il faut tenir compte lorsque l'on parle d'exportation d'électricité garantie à long terme.

La politique fédérale actuelle, qui est administrée par l'Office national de l'énergie, autorise des contrats d'exportation garantie à long terme et prévoit, dans certains cas, la possibilité de construire par anticipation au Canada des installations dont la production serait au début exportée vers les États-Unis.

Le Canada se distingue par la fiabilité de ses exportations d'électricité. Jamais un contrat

d'exportation d'électricité n'a été interrompu. Nous sommes prêts à réaffirmer notre politique d'exportation d'électricité à long terme et à explorer la possibilité d'offrir d'autres assurances au besoin. En effet, il ne devrait pas être difficile d'offrir des garanties fermes lorsque les contrats mettent en jeu des centrales qui autrement n'auraient pas été construites, ou pas aussi tôt, puisque l'énergie en question serait nettement en excédent de ce dont le Canada a besoin.

En résumé, la possibilité qu'a le Canada de produire de l'électricité de façon économique à partir de ses abondantes ressources en eau, en charbon et en uranium constitue un atout national extrêmement précieux.

Notre industrie nucléaire fabrique un produit excellent. Même si le carnet de commandes est dégarni pour l'instant, le CANDU deviendra un produit très compétitif lorsque le marché des réacteurs se sera rétabli.

La fiabilité de nos échanges d'électricité avec les États-Unis n'est plus à démontrer. Il semble possible de mettre sur pied au Canada une capacité de production réservée à l'exportation, qui serait avantageuse pour les deux pays. Le gouvernement fédéral est prêt à collaborer avec les provinces à la mise sur pied de projets susceptibles d'intéresser nos voisins du Sud.

L'exportation à long terme, et sur une grande échelle, d'énergie garantie produite par des installations réservées ou construites par anticipation est une idée relativement nouvelle pour les deux pays. Cependant, si nous pouvons faire la preuve que ces projets comportent des avantages mutuels suffisamment importants, je suis sûr que nous pourrions également surmonter les obstacles qui se dressent devant nous. J'espère que nous travaillerons ensemble à relever ce défi.

Merci.